

Diversifier les activités permises au Centre d'affaires Le Mesnil

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21713Mc, R.C.A.2V.Q. 423 (1170, boulevard Lebourgneuf, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 19 au 25 mars 2026

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil de l'arrondissement des Rivières

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf. La zone visée par les modifications est située à l'est du boulevard des Galeries, au sud de la rue de l'Islet, à l'ouest du boulevard Pierre-Bertrand et au nord du boulevard Lebourgneuf. Elle se trouve au nord de la zone industrielle Lebourgneuf.

Description du projet

Il est proposé de modifier les règles d'urbanisme pour autoriser les groupes d'usages permettant l'aménagement d'un centre de conditionnement physique, les cours d'activité physique et les entreprises de haute technologique. Ces modifications permettraient de consolider la vocation commerciale du secteur et d'encourager le développement de services de proximité.

Principales modifications réglementaires

Autoriser les groupes d'usages suivants :

- C3 Lieu de rassemblement : pour autoriser les centres d'entraînement de plus de 200m²;

- P3 Établissement d'éducation et de formation : pour permettre les cours de yoga, par exemple;
- I1 Industrie de haute technologie.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=965

Participation

Membre du conseil municipal :

Maxime Elmaleh, conseiller du district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf

Personne-ressource de la Ville:

- Christian Lepage, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page web du projet

Personne n'a apporté de commentaire ou posé de question.

Questions et commentaires du public

Aucune intervention

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale et au conseil d'arrondissement des Rivières.

Réalisation du rapport

Date

27 mars 2026

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications